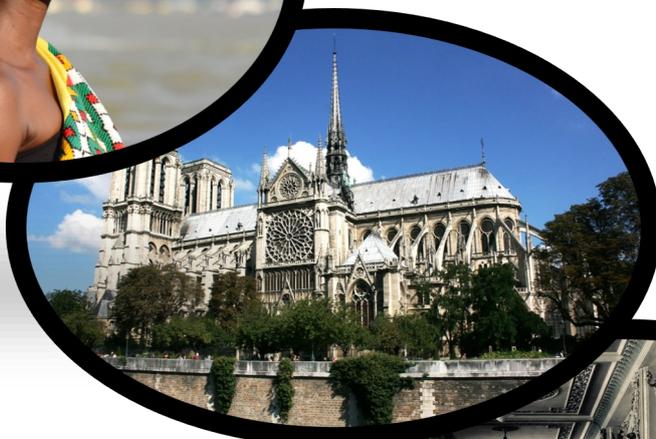


LIVRET D'INFORMATION DES DOCTORANT.E.S D'HÉRITAGES

2022-2023



HÉRITAGES

culture/s, patrimoine/s,
création/s

Sources (de haut en bas) : © Image par lefteye81 de Pixabay
© Photo de Nicola Lo Calzo - Titre : Ismelda Sevetia, Maroon day, Albina,
Suriname, 2014. Série Obia - The Cham Project
© Image par 139904 de Pixabay
© Image par Free-Photos de Pixabay

Table des matières

Bienvenue à l'UMR 9022	
Héritages : Culture/s, Patrimoine/s, Création/s ! ...	3
Organisation d'Héritages	4
Pour toute demande administrative et financière ...	5-6
Pour diffuser vos annonces de colloques et de publications.....	7
Pour toute question sur la journée d'accueil des doctorant.e.s ou sur la parité.....	7
Pour toute demande relative à la scolarité.....	7
Le laboratoire des doctorant.e.s.....	8
Les représentantes des doctorants.....	8
Le Carnet DocHéritages.....	8
Ressources documentaires.....	9
Vie professionnelle.....	10-11
Vie personnelle.....	12

Bienvenue à l'UMR 9022

Héritages : Culture/s, Patrimoine/s, Création/s !

Créée le 1^{er} janvier 2021, cette unité mixte de recherche (UMR) est portée par trois tutelles : CY Cergy Paris Université, le CNRS et le ministère de la Culture.

Pour en savoir plus sur Héritages, découvrez son **site Internet** :

<https://heritages.cyu.fr/>.

La recherche au sein d'Héritages s'articule autour de **trois grands axes** :

- * **Axe 1 : Inventivités collectives et créativité des savoirs**
- * **Axe 2 : Expériences, pratiques, acteurs dans les champs culturels et littéraires**
- * **Axe 3 : Savoirs et transmissions**

En tant que doctorant.e, vous êtes rattaché.e à l'axe de votre directeur de thèse.

Voir la **liste des doctorant.e.s par axe** : <https://heritages.cyu.fr/navigation/doctorant-es>.

ATTENTION :

Héritages est une **entité distincte** de [l'école doctorale Arts, Humanités et Sciences Sociales \(AHSS\)](#).

L'école doctorale est dirigée par **Valérie Toureille**, PR CY.

Elle regroupe les doctorant.e.s des **5 laboratoires** en SHS de CY Cergy Paris Université :

- * [AGORA](#)
- * [Héritages : Culture/s, Patrimoine/s, Création/s](#)
- * [Lexiques, Textes, Discours et Dictionnaires \(LT2D, ancien LDI\)](#)
- * [PLACES - Laboratoire de géographie et d'aménagement](#)
- * [MATRiS - Mobilités, Aménagement, Transports, Risques et Société](#)

Et de 4 laboratoires d'établissements partenaires (ÉNSA, ENSP Versailles-Marseille, INP, ENSAP).

Celles et ceux d'entre vous qui mènent un **doctorat par le projet** dépendent à la fois du laboratoire Héritages et de [l'École Universitaire de Recherche \(EUR\) Humanités, Création et Patrimoine](#).

Contact :

Anna Correia, assistante ingénieure médiation scientifique et pédagogique

Courriel : [anna.correia\[at\]cyu.fr](mailto:anna.correia[at]cyu.fr)

Tél. : 01 34 25 62 89

Organisation d'Héritages

Codirection

Julie Amiot-Guillouet, PR CY
Courriel : julie.amiot-guillouet[at]cyu.fr

Cécile Vincent-Cassy, PR CY
Courriel : cecile.vincent-cassy[at]cyu.fr

Responsables des 3 axes de recherche :

Axe 1 : Inventivités collectives et créativité des savoirs

Véronique Dassié, chercheure CNRS
Courriel : veronique.dassie[at]cnrs.fr

Axe 2 : Expériences, pratiques, acteurs dans les champs culturels et littéraires

Chantal Lapeyre, PR CY
Courriel : chantal.lapeyre[at]cyu.fr

Axe 3 : Savoirs et transmissions

Valérie Toureille, PR CY
Courriel : valerie.toureille[at]cyu.fr

Les doctorant.e.s sont rattaché.e.s à l'axe de leur responsable de thèse.

Pour toute demande administrative et financière, l'organisation de vos événements et vos déplacements

Consultez dans un premier temps votre directeur.rice de thèse

Contact au sein du laboratoire Héritages

Corinne Pacanowski

gestionnaire administrative et financière

5^e étage des Chênes 1

bureau 583

33 boulevard du Port,

95011 Cergy-Pontoise

Tél. : 01 34 25 60 46

Courriel : corinne.pacanowski[at]cyu.fr

Partir en mission

Cela signifie que le laboratoire vous confie un déplacement dans le cadre professionnel. Une mission a une date de début, une date de fin, un lieu et un objet. Il peut s'agir par exemple d'une recherche de terrain ou de la participation en tant qu'intervenant à un colloque. Vous devez toujours vous déplacer avec un document nommé « ORDRE DE MISSION ».

Ce document est indispensable : il vous permet d'être couvert d'un point de vue assurantiel et de bénéficier de remboursements, si vous en bénéficiez.

Faire financer vos déplacements

Vous pouvez faire plusieurs demandes de financement par an, et demander des aides à plusieurs financeurs pour une même mission (ED, région, ...), mais tous les financeurs doivent être mentionnés sur le formulaire budgétaire, même si vous n'avez pas encore de réponse positive.

!! Les demandes faites auprès de l'école doctorale (bouchra.el-manei[at]cyu.fr) devront être signées par votre directeur.rice de thèse et par le laboratoire !!

Barèmes plafonds pour les demandes de financement des doctorant.e.s de l'UMR

(Le montant maximal que vous pourrez demander en parallèle à l'ED est deux fois plus élevé pour chaque type de dépense)

♦ *Missions :*

* France = 100 €

* UE = 150 €

* International = 250 €

♦ *Organisation de manifestations scientifiques :*

* Colloques = 1000 €

* JE = 500 €

♦ *Publications :* 500 €

Procédure

- * **Toute demande doit être approuvée par la direction**

Envoyez un courriel à [direction-heritages\[at\]ml.u-cergy.fr](mailto:direction-heritages[at]ml.u-cergy.fr) (avec votre directeur.rice de thèse et la gestionnaire [[corinne.pacanowski\[at\]cyu.fr](mailto:corinne.pacanowski[at]cyu.fr)] en copie), accompagné de la lettre d'acceptation du comité scientifique, du programme du colloque avec votre nom, et du formulaire budgétaire assorti d'un argumentaire scientifique (disponible [sur le site d'Héritages](#), dans « Ressources », « Documents utiles »), et dans lequel vous estimerez le coût pour vos déplacements, votre hébergement, vos repas, les frais d'inscription au colloque et les frais de visa.

- * Après acceptation par la direction, vous devrez vous rendre sur l'application [ETAMINE](#) pour remplir le formulaire de demande d'ordre de mission.

Demande à faire :

- **1 mois avant** votre mission pour la France et l'Union européenne
- **6 mois avant** pour les missions à l'étranger, car il faut, en plus de l'accord de la direction de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (DHSE) de CY Cergy Paris Université, et de la signature du Président de CY Cergy Paris Université, se signaler sur Ariane-France Diplomatie et vérifier que votre assurance maladie vous couvre à l'international.

- * À votre retour, vous devrez renvoyer à l'UMR Héritages les originaux des factures (qui auront été approuvées au préalable avant de partir), et vous devrez signer votre « ÉTAT LIQUIDATIF » qui atteste que vous êtes bien rentré.e de mission et qui déclenche le remboursement le cas échéant.

Pour diffuser vos annonces de colloques et de publications et pour avoir des informations sur le laboratoire des doctorant.e.s :

Solène Hazouard, gestionnaire scientifique
Grand Axe – 6^e étage
10-12 boulevard de l'Oise
95000 Cergy-Pontoise
Courriel : [solene.hazouard\[at\]cyu.fr](mailto:solene.hazouard@cyu.fr)

Pour toute question sur la journée d'accueil des doctorant.e.s ou sur la parité :

Hélène Bernier Farella, MCF CY,
chargée de mission Accueil et parité
Courriel : [helene.bernier\[at\]cyu.fr](mailto:helene.bernier@cyu.fr)



Attention : pour toute demande relative à la scolarité (inscription, attestations, diplôme...), merci de contacter l'école doctorale :

Bouchra El Manei :
gestionnaire du Service des études doctorales
Courriel : [bouchra.el-manei\[at\]cyu.fr](mailto:bouchra.el-manei@cyu.fr)

Pour l'accueil des doctorant.e.s étrangers.ères :

Des démarches sont à effectuer auprès de **Fanny Peltre**.
Courriel : [fanny.peltre\[at\]cyu.fr](mailto:fanny.peltre@cyu.fr)

Le laboratoire des doctorant.e.s

Nommé « **DocHéritages** », il vous permet d'échanger entre vous sur vos travaux, dans un cadre convivial et interdisciplinaire, et de créer des synergies nouvelles qui enrichissent vos recherches respectives. Il a également pour objectif de promouvoir la diffusion de vos recherches à l'extérieur du laboratoire.

En savoir plus sur DocHéritages :

<https://heritages.cyu.fr/navigation/laboratoire-des-doctorant-es>.

Outre la journée d'accueil des doctorant.e.s, la programmation de sorties culturelles et l'organisation de journées d'étude, DocHéritages vous propose régulièrement des **séminaires informels**, en visioconférence.

Ouverts à tous.les doctorant.e.s du laboratoire, ces temps de parole et d'échange font intervenir deux ou trois d'entre vous, en fonction de votre sujet de thèse. Vous pouvez ainsi présenter vos travaux et découvrir ceux de vos collègues. Découvrez les doctorant.e.s dont le sujet de thèse est proche du vôtre :

<https://docheritages.hypotheses.org/seminaires-informels>.

Les représentantes élues du Laboratoire des doctorant.e.s



Nouranne Fahim est doctorante en littérature. Son travail de recherche, mené sous la direction de Claude Coste, professeur à CY Cergy Paris Université, porte sur les traces du mysticisme dans les œuvres d'Abdelwahab Meddeb, Amin Maalouf et Gamal Ghitany.

Sa recherche doctorale s'inscrit dans l'axe 2 d'Héritages : « Expériences, pratiques, acteurs dans les champs culturels et littéraires ».



Mattea Trovato est une doctorante hispaniste. Sa thèse, menée sous la direction de Cécile Vincent-Cassy, professeure à CY Cergy Paris Université, a pour objectif d'étudier les interactions entre la spiritualité mystique et l'image religieuse en Espagne aux XVI^e et XVII^e siècles, à partir de l'analyse de l'œuvre du peintre Luis de Morales (c. 1510-1586). Sa recherche doctorale s'inscrit dans l'axe 2 d'Héritages : « Expériences, pratiques, acteurs dans les champs culturels et littéraires ».

Le Carnet DocHéritages

Le Carnet des doctorant.e.s d'Héritages (<https://docheritages.hypotheses.org/>) est un espace d'échange, de publication et de valorisation des activités du laboratoire des doctorant.e.s d'Héritages.

Un espace d'échange pour vous, doctorant.e.s et jeunes chercheur.e.s, car vous y diffuserez des informations sur les événements scientifiques et culturels de votre laboratoire, présenterez vos travaux et ceux de vos collègues via des entretiens et bénéficierez de ressources utiles dans une démarche d'accompagnement professionnalisant. Un espace de valorisation également, car vous y publierez des articles, des recensions, ainsi que les résultats de vos rencontres scientifiques.

Pour contribuer au Carnet : [docheritages\[at\]ml.u-cergy.fr](mailto:docheritages[at]ml.u-cergy.fr).

Ressources documentaires

Guides thématiques

La bibliothèque universitaire publie des guides thématiques dans votre discipline : <https://cyu.libguides.com/>.

Vous trouverez dans chaque guide :

- des documents sélectionnés par vos bibliothécaires,
- des ressources numériques en accès réservé (s'identifier avec le compte numérique ENT) ou en accès libre,
- les bibliothécaires à contacter pour poser toutes vos questions.

Pour en savoir plus : <https://bibliotheque.cyu.fr/>.

Formations à la recherche documentaire

La bibliothèque propose des visites et des formations à la recherche documentaire ou à l'utilisation des ressources électroniques.

Renseignez-vous à l'accueil de votre bibliothèque ou écrivez à : [bu-formation\[at\]ml.u-cergy.fr](mailto:bu-formation@ml.u-cergy.fr).

La BU à votre écoute : besoin d'aide ? Une question à poser ?
Contactez vos bibliothécaires du lundi au vendredi :
<https://cyu.libanswers.com>.

Vie professionnelle

Lieu de travail

Une salle de travail est mise à votre disposition au 6^e étage du Grand Axe, 10-12 boulevard de l'Oise, 95000 Cergy-Pontoise.

Pour en savoir plus, contactez Solène Hazouard (solene.hazouard[at]cyu.fr).

Séminaires et publications

Il est bienvenu de demander conseil à votre directeur.rice de thèse pour publier un article ou intervenir dans un événement scientifique. Néanmoins, son accord n'est pas obligatoirement nécessaire.

Pour participer à des séminaires ou à des colloques, vous pouvez consulter Calenda (<https://calenda.org/>), le Calendrier des sciences humaines et sociales d'OpenEdition.

Avant de publier un article présenté lors d'un séminaire, nous vous conseillons de demander d'abord à ses organisateurs s'ils ont prévu d'en faire paraître les actes. S'ils sont d'accord pour que vous publiiez votre intervention, nous vous invitons à vous adresser ensuite au service de la valorisation de la recherche de CY Cergy Paris Université : recherche.valorisation[at]ml.u-cergy.fr (tél : 01 34 25 22 89).

Enfin, pour offrir une meilleure visibilité à vos publications, nous vous invitons à enregistrer vos références ou articles entiers sur **la page HAL d'Héritages** (<https://hal.science/HERITAGES-CULTURES-PATRIMOINES-CREATIONS>).

Vous trouverez des tutoriels pour vous former au dépôt de vos travaux à l'adresse : <https://docheritages.hypotheses.org/boite-a-outils/deposer-sur-hal>.

Comité de suivi individuel (CSI)

Le CSI vous concerne désormais tous les doctorants, dès la première année de thèse. La liste des membres du CSI est établie par la direction du laboratoire et vous sera communiquée en temps utile.

Pour toute question sur le CSI, contacter : helene.bernier[at]cyu.fr.

Harcèlement

En cas de problème de harcèlement ou de questions, vous pouvez vous adresser à la chargée de mission Accueil et parité d'Héritages, **Hélène Bernier** : helene_bernier[at]hotmail.com, 06 88 96 10 28.

En dehors du laboratoire, vous pouvez également vous adresser à la cellule de crise sur les violences sexuelles de l'université, qui peut être contactée au 01 34 25 28 28, ou par courriel : veilleucp[at]ml.u-cergy.fr.

Autres personnes-ressources au sein de CY Cergy Paris Université :

Virginie Linder, médiatrice harcèlement : virginie.linder[at]cyu.fr

Stefania Marcassa, chargée de mission Égalité femmes-hommes : stefania.marcassa[at]cyu.fr.

Vie professionnelle

Cumul d'activités

Si vous êtes en contrat doctoral et souhaitez exercer des activités complémentaires, vous devez faire une demande de cumul (sauf pour les missions doctorales).

Contact : DRH - Service du personnel enseignant (SPE) :

Immeuble "Jardin Tropical" – Bureau 003

CY Cergy Paris Université

33 boulevard du Port

95011 Cergy-Pontoise Cedex

Cheffe de service :

Nawal ZEKIRI

Tél. : 01 34 25 61 19

Courriel : [personnel.enseignant\[at\]ml.u-cergy.fr](mailto:personnel.enseignant[at]ml.u-cergy.fr)

Si vous n'avez pas de financement dédié pour votre thèse, vous pouvez poursuivre votre activité professionnelle et effectuer votre thèse à temps partiel, avec une durée de thèse réglementaire de 6 ans au lieu de 3 ans. Dans ce cas, vous devrez signer une convention d'accueil avec le laboratoire.

Pour obtenir une mission d'enseignement, contacter le/la gestionnaire de votre composante (CY langues et études internationales ou CY lettres et sciences humaines) :

CY langues et études internationales

Site des Chênes I

33 boulevard du Port

95011 Cergy-Pontoise cedex

Nadine Riboulet

Tél. : 01 34 25 60 34

CY lettres et sciences humaines

Site des Chênes II

33 boulevard du Port

95011 Cergy-Pontoise cedex

Fatima Le Corguillé

Tél. : 01 34 25 64 31

Congés

Dans le cadre d'un contrat doctoral, le nombre de jours de congés annuels est de 52, comme pour tous les CDD de CY Cergy Paris Université. Ces congés sont gérés au niveau du laboratoire.

Débouchés après la thèse

Pour connaître les débouchés après la thèse, consultez la rubrique « Après la thèse » du site du Collège doctoral : <https://collegedoct.cyu.fr/>.

Vie personnelle

Congé maternité/congé maladie

Droits statutaires pour un agent contractuel de droit public :

Après 4 mois de service	À partir de 2 ans de service	À partir de 3 ans de service
Plein traitement : 1 mois	Plein traitement : 2 mois	Plein traitement : 3 mois
Demi-traitement : 1 mois	Demi-traitement : 2 mois	Demi-traitement : 3 mois

Si vous êtes en contrat doctoral, vous ne pouvez prétendre à aucun congé maladie au-delà du terme fixé par votre contrat à durée déterminée.

Si, durant l'exécution de votre contrat, vous avez bénéficié d'un congé de maternité, de paternité, d'un congé d'adoption, d'un congé maladie d'une durée supérieure à quatre mois consécutifs, ou d'un congé d'une durée au moins égale à deux mois faisant suite à un accident de travail, la durée du contrat peut être prorogée par avenant si vous en formulez la demande avant l'expiration de votre contrat initial. La durée de cette prorogation est, au plus, égale à la durée du congé obtenu, dans la limite de douze mois.

La durée cumulée des prorogations accordées au titre du présent article ne peut excéder un an.

Si vous n'êtes pas en contrat doctoral, vous serez mis.e en césure et vous pourrez ainsi reporter d'autant la durée de votre thèse (dans la limite d'un an).

Suspension de thèse

Si vous souhaitez demander une suspension de thèse, vous devez vous adresser à votre école doctorale et à votre directeur.rice de thèse.

Plus globalement, si vous avez des questions sur votre recherche ou votre thèse, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre directeur.rice de thèse dans un premier temps, puis de l'école doctorale.